

REGISTRE D'ÉLEVAGE 2019



À CONSERVER 5 ANS

AVERTISSEMENT

Cet encart détachable vous est offert par L'Abeille de France et le Syndicat National d'Apiculture. Il s'adresse à tous les apiculteurs qui commercialisent ou, à l'extrême, donnent le produit de quelques ruches à leur famille, voisins et amis. Il est obligatoire, conformément à l'arrêté du 5 juin 2000. Ce document est à conserver 5 ans avec le récépissé de votre déclaration de détention et d'emplacement de ruches. L'apiculteur doit renouveler sa déclaration dès que le nombre de ruches ou le lieu d'implantation diffère et porter ces infos sur le registre.

La Rédaction

Ce carnet doit être disponible pour certaines demandes d'aide CEE, pour les accidents sanitaires et pour les actions commerciales. Pensez à le tenir à jour.

CE REGISTRE APPARTIENT À:

NOM Prénom

	Adresse	
	Code PostalVILLE	
	Tél E-mail :	
	NAPI (Numéro d'apiculteur)	
	N° SIRET	
	Code A.P.E	
	CONTACTS UTILES	
L'AbeilleDéclaration	t National d'Apiculture – 5 rue de Copenhague 75008 PARIS - Tél. 01 45 22 48 42 – contact@snapiculture: de France - 5 rue de Copenhague 75008 PARIS - Tél. 01 45 22 48 42 – contact@labeilledefrance.fr ion de détention et d'emplacement de ruches (Cerfa 13995*04), en ligne : http://mesdemarches.agriculturrier : DGAL - Déclaration de ruches - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15	
Président (ou Association Apicole de rattachement : e) :	
	Mail :	
	Départementale de la Protection des Populations (DDPP) :	
	Mail :	
	SAD e) :	
Tél.:	taire :	
Vétérinaire	conseil (En cas de PSE départemental)	
	Mail :	
	(P, SI .M 1 C) 2000	_ In

REGISTRE D'ÉLEVAGE 2019

FICHE DE SUIVI SANITAIRE DES RUCHES (SELON ART. 3 DE L'ARRÊTÉ) Année 2019

-													
	ADRESSE DU RUCHER et lieu-dit	NOMBRE De Ruches	DATE	VISITE SANITAIRE Observations	DATE	TRAITEMENTS VÉTÉRINAIRES NATURE DU MÉDICAMENT (joindre ordonnance)	DATE	TRAITEMENT VARROASE NATURE DU TRAITEMENT (Joindre ordonnance)	DATE	VISITE D'AUTOMNE Observations	NOMBRE De Ruches		
-													